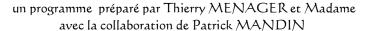


maisons paysannes de france

journée maisons paysannes de vendée

SAMEDI 6 OCTOBRE 2018

ROCHETREJOUX





MATIN 9H30 : Rendez vous place Stanhope de la Débutrie à Rochetrejoux

Déplacement à pied au travers des ruelles anciennes du village, vers l'église et sa petite place

Visite de l'ancien Presbytère propriété privée (*entretien et commentaire devant la façade* en l'absence des propriétaires)

Observations et commentaires devant une ancienne ferme et sa vieille grange aux ouvertures en anse de panier

Retour place Stanhope de la Débutrie

Déplacement vers le pique-nique à pied

Ci-joint chèque libellé à l'ordre de maisons paysannes de vendée

Repas tiré du sac ; toilettes ; PMR de 12h45 à 13h45

APRES-MIDI tsvp >>>

	Mme Eliane Billy - Le Grand Pin - 8512 	•	
Rochetrejoux – 6 octobre 2018 – inscription obligatoire			
	Nombre de places limité	té à 63 (bus)	
Nombre d'inscrits	à quel NOM ?		
Adresse :			
téléphone :	adresse électronique :		
Coût de la journée : adhérents : 12 € x (nombre de personnes) = €			
Non-ad	hérents : 14 € x (nombre de personnes) = _	€	
	Total =	= €	

Coupon à renvoyer accompagné du règlement avant le 28 septembre à

APRES-MIDI

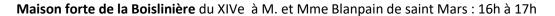
Départ en car de la place Stanhope à 14h15

La Pelissonnière : sa tour en plein champs (observation rapide)

Moulin à vent de Boislinière, sans ses ailes Propriété de la commune

Hameau de la Boislinière, ancienne forge en ruine en 2007 ; reprise en cours, esthétique et écologique par M. Wilfrid Pontoreau : 14h30 à 15h....

Moulin à eau de Boisneau binôme du précédent en cours de restauration, Chez M.et Mme Alain Coelho : 15h à 16h...



Retour à 18h à Rochetrejoux, place Stanhope de la Débutrie

Dispersion après <u>le verre de l'amitié</u> avec M. le Maire et ses adjoints

<u>Préconisations de Thierry MENAGER et Madame, organisateurs</u>: prévoir de bonnes chaussures ; un vêtement de pluie ; votre pique-nique, vos sourires et votre bonne humeur habituelle

N° du mobile de l'organisateur pour ce jour seulement : 06 31 08 94 44

